à lui apporter le secours qu'il redoute? Quoi ! l'Eglise blessée dans son née, cruelle ; mais quelque orage qu'elle prépare, nous l'affronterons. honneur, menacée dans ses droits et dans son avenir, se cachera derrière les ministres, ne répondra que par leur houche, ne se sentira frappée que sur leurs porteseuilles, se trouvera suffisamment lavée des injurieux reproches qui lui seront prodigués à la face du monde, lorsque MM. Villemain et Martin auront balbutié en son nom quelques-unes de ces explications qui deman dent grâce comme les aveux d'un coupable? M. Thiers, M. Dupin, M. Isambert proposeront les limites des droits qu'on voudra bien lui reconnaître, et Elle, qui est debout et vivante, et qui est citoyenne, regardera d'un œil impassible M. Guizot et M. Duchâtel, ses plenipotentiaires, débattre comme ils l'entendront les frontières de son autorité, de son action et de sa foi ? On discutera, on votera sur la motion d'un protestant, d'un juif ou d'un incrédule, des articles qui toucheront aux intérêts les plus grands du chrétien, aux devoirs les plus impérieux du prêtre, et l'on pourra dire, quelqu'injurieux que soient ces articles, qu'ils sont acceptes, quelque sacrifice condamnable qu'ils exigent, que l'on y a tacitement consenti? Tout cela est au moins improba-

Oui, nous dit-on, mais les évêques savent que leurs réclamations ne peuvent être d'aucun effet, qu'on est déterminé à ne les point écouter, qu'elles ne feront qu'exaspèrer des passions décidees à être injustes et même, pour tout

dire, brutales dans leur injustice.

Les évêques, comme tous les catholiques, connaissent ces lettres de cachet de l'omnipotence parlementaire; mais ils savent aussi que leurs réclamations, si la discussion exige qu'ils en élèvent de nouvelles ou qu'ils reproduisent celles qu'ils ont déjà faites, sauveront du moins, quoiqu'il advienne, une chose, la plus importante de toutes, plus importante que la liberté même, dont elle saura nous garantir la conquêté malgré le naufrage de nos droits. Cette

chose qu'il faut sauver et qui sera sauvée, c'est l'honneur. Quand l'Eglise est aux prises avec les docteurs hypocrites de mensonge, elle parle en dépit de leurs caresses et de leurs menaces; elle dit ce qui est son droit et ce qui est la vérité, afin sans doute d'éclairer ses adversaires, mais afin aussi d'avertir ses enfans de sauver aux yeux des générations l'honneur de cette vérité qu'on outrage, afin de lui créer d'obstinés desenseurs, au tribunal des hommes, elle n'ignore pas qu'elle est condamnée d'avance. Puis, lorsque l'œuvre inique est consommée, elle y attache sa malédiction, afin que bientôt l'iniquité succombe. C'est ainsi, et non par les chancelantes industries d'une politique effrayée, que l'épouse de Jésus-Christ sait préserver l'avenir. Eh! mon Dieu, que sert donc à quelques-uns de nos hommes d'i tat d'avoir tant professé l'histoire que, se trouvant en présence de l'Eglise catholique, ils agissent toujours comme envers une chose qui n'a point de passé, qui n'est que d'hier, qui vient on ne sait d'où, qui tremble de n'être

Nous laissons la haute intrigue politique s'évertuer autour de nos évêques, et se réjouir des succès qu'elle espère. Jamais ses ruses ne les attireront dans un piège d'où le zèle des âmes ne les fasse noblement sortir. On peut obtenir d'eux qu'ils se taisent un temps, en vue de quelque bien plus grand que celui qué ferait leur parole. On peut surprendre leur bonne soi, et ensuite abuser de leur douceur, et enfin mener loin leur patience. Les obliger à se taire quand l'Eglise a besoin de les entendre, c'est le secret que ni la ruse, ni la menace, ni la force n'ont encore trouvé. Jamais, au moment op-portun, une voix épiscopale n'a manqué de s'élever; et cette voix, lors même qu'elle a été seule, a suffi. Nous pouvons prédire qu'une voix s'élèvera, et que s'il en faut deux, il s'en élèvera deux, et que s'il les faut toutes, toutes aussi retentiront. Elles pourront fort bien ne pas convaincre les incrédules; mais convaincre les incrédules n'est pas tout le rôle du pasteur : il doit aussi préserver les fidèles, les fortifier, les confirmer dans la foi.

Nos évêques, en dépit des ruses ministérielles, parleront donc des qu'il sora nécessaire. S'ils se taisent aujourd'hui, s'ils se taisent même pendant la discussion, c'est que la confiance des catholiques n'aura pas besoin d'un aliment nouveau. Mais des que le danger se montrera, îls seront, comme par le passé, sur la brèche, à notre tête. Ils ne nous replongeront pas dans ce sommeil d'où nous avons eu peine à sortir; ils entretiendront en nous la généreuse ardeur du combat qu'ils ont livré pour la religion, pour la patrie et pour la liberté; en un mot, la paix,—puisque c'est ainsi que l'on appelle l'abandon qu'on nous demande,—la paix ne traînera point, et les passions qui déclarent ne vouloir s'apaiser que par notre asservissement, aviseront à s'apaiser d'une manière plus honorable pour nous, ou ne s'apaiseront pas. Si elles ne sont point lasssés de nous attaquer, nons ne sommes point las non plus de nous défendrel; si elles ne manquent pas de moyens injustes pour nous persécuter, nnus ne manquons pas de moyens légaux et chréfiens pour résister à leurs persécutions; si elles ont des chess habiles et audacieux, nous en avons, de saints et d'inébranlables. parviennent à escamoter une loi, ce qui est aisé maintenant, et l'appliquer, ce qui sera plus facile que profitable : nous les défions de nous arracher le courage et l'avenir. Assurés du secours qui nous est promis, nous pourrons l'attendre. Nous tiendrons bon aussi longtemps qu'il le faudra, parce que nous ne douterons jamais que des cœurs vigilants ne soient là, prêts à nous bénir, prêts à nons relever.

Nous marchons donc, et nous continuerons de marcher dans la voie que ten la famille, dangereux pour la France. La polémique sera vive, passion-

yeux et l'esprit sans cesse attachés sur les déclarations solennelles de l'épiscopat, nous ne connaîtrons d'autre devoir, d'autre repos et d'autre joie que d'épuiser jusqu'au dernier reste tout ce que nous avons de force, tout ce que nous avons de liberté, tout ce que nous avons de biens et de courage, contre le système d'éducation publique qu'il a condamné, système cruel, qui arrache l'enfant à la famille, et la foi à l'enfant.

Sans doute, le monopole ne succombera pas aujourd'hui, ni demain; mais nous entretiendrons sur ses flance avides une telle plaie que la vie tôt ou tard s'en échappera; mais nous le verrons s'affaiblir assez chaque jour pour puiser, dans nos défaites mêmes, l'espérance de vaincre et le devoir de continuer. L'obligation de combattre ne dépend point des alternatives de ja lutter; elle subsiste malgré les revers. Après l'anathême qui a frappé le monopole, jamais quiconque prend au sérieux le nom de catholique ne croira lui devoir autre chose que la loyale guerre qu'il faut toujours et partout faire

Nous conjurous tous les catholiques d'y penser devant Dieu. Ce ne sont pas quelques laïques sans autorité qui les exhortent à se prononcer activement contre une institution à laquelle il leur plaît de reprocher telle ou telle chose; c'est l'épiscopat tout entier qui leur signale en gémissant des maux que chacun d'eux peut apprécier et voir plus grands, plus douloureux qu'on ne les a su dépeindre. Il y va du salut des âmes et de l'honneur chrétien; il y va de la liberté publique; car si le père n'est pas libre de l'éducation de ses ensans, si le chrétien n'est pas libre de son culte, quelle liberté restet-il dont on puisse jouir en sécurité? Nous pressons ceux qui se souviennent d'avoir été baptisés dans la foi de l'Eglise, et qui croient qu'elle à, comme son divin sondateur, les paroles de la vie éternelle, nous les prions d'oublier un moment toute autre affaire, pour ne coccuper que de celle-la. Qu'ils se re présentent bien l'étendue des devoirs d'un catholique et d'un chef de famille; qu'ils voient l'état de la société, qu'ils remontent à la source du mai, qu'ils cherchent quel en peut être le remode, qu'ils étudient les droits qui leur sont donnés pour demander et pour obtenir une réforme indispensable, et qu'ils songent enfin à la responsabilité que ces droits seront un jour peser afin surtout de protester contre la violence qui va lui être faite; car se voyant sur eux s'ils négligent de s'en servir au profit de la religion menacés. Il sera demande compte à celui qui est riche et qui ne secourt point l'indigent, à celui qui est puissant et qui ne protége point l'opprime. Or, nos droits de citoyen sont une richesse et une puissance que nous savons utiliser pour tous les intérêt de ce monde, et malheur à celui qui en oublie l'usage lors u'il s'agit de délivrer l'Eglise asservie! Univers.

## CORRESPONDANCE POLITIQUE DU Courrier des Etats-Unis.(a)

Paris, 16 décembre 1844.

J'aurai cette fois, une grande nouvelle à vous annoncer : une nouvelle eut-être unique encore dans l'histoire; une nouvelle qui est toute une révolution et destinée à consacrer une grande espérance. Le roi de Prusse a préparé pour ses états une constitution représentative. Le projet en est arrêté. La diplomatie en a été prévenue, la promu'gation n'est point encore un fait accompli ; mais elle ne saurait, suivant toute apparence, long-temps se faire attendre. Avant peu, la Prusee par le bienfait du roi Frédéric Guillaume IV, aura pris rang parmi les états gouvernés constitutionnellement. B rlin aura son parlement, ses deux chambres, ses deux tribunes indépendantes et fortifiées sans doute par la publicité.

Il appartenait à l'héritier du Grand-Frédéric de donner cet exemple à ceux qui beuvent encore en profiter, d'être le premier monarque à devancer, à cet égard les vœux de son peuple, d'octroyervéritablement, en toute liberte sans la moindre contrainte, sans nécessité, une constitution libre à un peunle éclairé et chez qui la civilisation a fait tous les progrès qu'exige la lit La nation prussienne se montrera digne d'un tel don. Son exemple renves ra à qui de droit la responsabilié des excès qui, trop souvent et pa-tout jusqu'à présent, il faut le dire, ont remarqué. l'émancipation des peuples. Ce sera un grand et bean spectacle que celui d'un état accomplissant sons le moindre désordre, sans le moindre danger pour la paix du monde, ni pour sa tranquillité intérieure une réforme qui partout silleurs n'a pu vaincre, que par des efforts souvent desordonnés, les résisfances avengles et intéressées qu'elle rencontrait au dedans et au dehors. Nous qui avons payé si cher la liberte, nous ne serons point jaloux de la Prus-e, nous applaudirons à son bonheur que nous aurons peut-être le droit de considérer comme étant en partie notre ouvrage et le fruit de notre expérience. Nous nous réjouis-sons sans arrière-nensée de ce progrès de l'esprii libéral que la France a contribué plus qu'aucune autre nation à répandre en Europe. On ne nous contestera pent-être pes qu'il n'y ait en ceci quelque chose en notre honneur et à notre gloire, à la gloire et à l'honneur surtout de notre révolution de 1830, si grando, si générouse, si forte contre tous les excès. La Prusse constitutionnelle sera, sous un certain rapport, une des conquêtes de cette politique d'ordre et de paix tant calomniée, qui aura droit d'en être fière, et gans aucun donte, la nouvelle en a été accueillie par les hommes de cette politique, extérieurement avec la réserve qui est dans leur nature, penue. être, mais au fond avec une joie ver table. nos évêques ont si largement ouverte. Nous attaquerons, tant qu'il sera dehrut, le montrole universitaire, destructeur de la religion et des lois, funes-

L'Autriche a accueilli par des représentations pleines d'objections la com.